

L'EXPOSITION COLONIALE DE 1934

Guy DUTAU

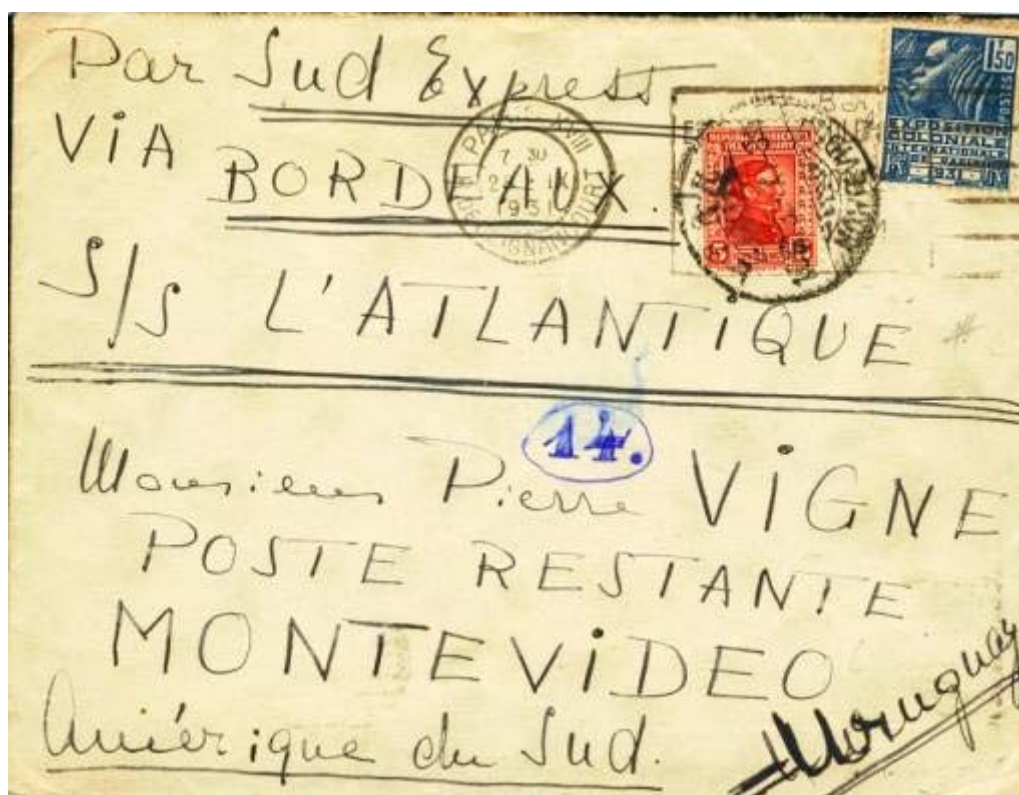
CONFÉRENCE DU 6 NOVEMBRE 2004

Le n°26 du Bulletin Officiel des PTT, daté du 20 octobre 1930, relate la décision de procéder à l'émission d'une série de quatre timbres-poste pour l'Exposition coloniale internationale de 1931. Ces timbres du type "*Femme Fachi*" (du nom des habitants de la région du Ténéré) devaient présenter les caractéristiques suivantes : 0F. 15. (gris-noir), 0F. 40 (bistre), 0F. 50 (carmin) et 1F.50 (bleu). Les trois premières valeurs furent émises le 17 novembre 1930, le 1F.50 ne le fut qu'en décembre. La note du BO indique que leur vente devait se poursuivre "*en principe jusqu'au 31 octobre 1931*" mais que "*leur durée de validité étant illimitée, les timbres de l'espèce qui existeraient encore dans les caisses des comptables ne seraient pas retirés du service, mais l'écoulement assuré par priorité sur les autres coupures de même valeur*". Le type "*Fachi*" fut mal accueilli et, pour diverses raisons, la valeur de 1F. 50, destinée à l'affranchissement de la lettre simple pour l'étranger, fut remplacée par un timbre-poste à valeur faciale identique représentant "*les races des différentes colonies françaises*", émis le 24 avril 1931. Alors que les "*Fachi*" avaient été imprimés en typographie rotative, le type "*Races*" le fut en héliogravure.

Après avoir rappelé les conditions d'ouverture de cette exposition qui se tint du 6 mai au 16 novembre 1931 et souligné le succès considérable qu'elle devait obtenir, le conférencier donne un aperçu des utilisations postales de ces cinq timbres-poste dans le régime intérieur et dans les relations avec l'étranger.



Lettre au 2^{ème} échelon affranchie à 2F.40 de Paris (31 mars 1931) pour Buenos-Ayres (18 avril)
 « Recibido en mal estado » (accident de service puis réparée - étiquette postale -)
 Routage « s/s « DUILIO » Via VILLEFRANCHE » paquebot de la Compagnie Italienne Costa
 assurant la ligne d'Amérique du Sud « Gênes – Buenos-Ayres – Villefranche – Barcelone ».



Lettre de Paris (28 septembre 1931) adressée en poste restante à Montevideo (13 octobre)
 « Par Sud Express / via Bordeaux / SS Atlantique » :
 Lettre simple pour l'étranger (1F.50) et surtaxe de poste restante (5 centesimos).
 Ligne de Bordeaux à Buenos-Ayres de la Compagnie de Navigation Sud-Atlantique (1912-1939).

N° 1414.

(Aout 1909. — Écu 187.)

ADMINISTRATION
DES POSTES
ET DES TÉLÉGRAPHES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

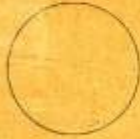
AVIS DE PAYEMENT D'UN (1) mandat Carte

(Instr. gén., art. 1164, 1190, 1196, 1247, 1331, 1332, 1365, 1379, 1384, 1407, 1408, 1409, 1471, 1507, 1511.)



Le soussigné déclare que la somme de *mille deux cents fra*
montant du (1) *mandat Carte* émis sous le n° *277* par le burea
de *Beaune la Rolande*, le *24-9-1930*, à l'adres
de M *Chapelière Victor 68 avenue*, a été dûment payé
M(2) *Jean Jaurès Sevallan Perret*

Timbre à date.



le 19

Le Receveur,

- (1) Ajouter, suivant le cas : mandat ordinaire, carte, international, télégraphique, bon de poste, etc.
 (2) Faire suivre, s'il y a lieu, le nom de la partie prenante de sa qualité (fondé de pouvoir, héritier, etc.).
- | | | |
|---|---|---|
| Cet avis
sera envoyé par le
1 ^{er} courrier
qui suit le paiement. | } | dans le <i>service intérieur</i> , comme correspondance ordinaire sous enveloppe n° 1417. (Il sera distribué
l'intéressé sous enveloppe n° 819.) |
| | | dans le <i>régime international</i> , sous enveloppe n° 289, recommandée d'office. |

Avis de paiement d'un mandat carte à 1F.50 (Tarif du 1^{er} mai 1926).
Formule N°1414 destinée à aviser l'expéditeur d'un mandat carte que celui-ci a bien été payé à son destinataire.